



Commune de
**SAINT LAURENT
EN ROYANS**

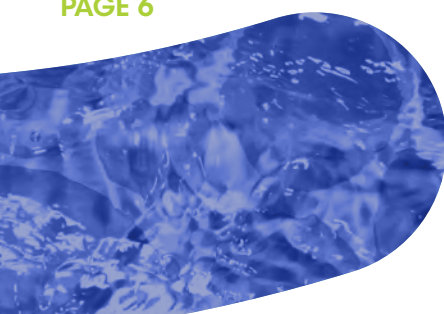
Le Petit Journal de Janvier 2025

Journal Communal d'Informations



**Les nouveaux outils
de communication
de la commune**

PAGE 6



**La mise en place des réseaux
séparatifs eaux usées/
eaux pluviales au quartier
Buyet et le Schéma directeur
d'assainissement** **PAGE 5**



**Des pièges à frelons
asiatiques**

PAGE 6



Dossier

**Le Projet école sur le site
de l'école maternelle existante** **PAGE 8**

Chères Saint-Laurentinoises, Chers Saint-Laurentinois,

C'est avec un réel plaisir que je vous adresse mes vœux pour cette nouvelle année 2025, une année pleine de promesses, de défis à relever et de projets porteurs pour notre commune.

Parmi les projets qui marqueront cette année, un enjeu essentiel guide nos actions : l'avenir de nos enfants. C'est pourquoi, cette année, nous mettrons tout en œuvre pour lancer les premiers travaux du projet école. Une initiative ambitieuse visant à moderniser et à améliorer les conditions d'apprentissage de nos jeunes. Nous savons que l'Éducation est la clé de demain, et il est de notre devoir de leur offrir un environnement stimulant, innovant et favorable à leur épanouissement et à leur réussite.

Ce projet passe par la rénovation et la mise à niveau de nos infrastructures scolaires, en les adaptant aux défis pédagogiques et environnementaux actuels. Nous investirons dans des bâtiments modernes, équipés de technologies de pointe et intégrant des principes de développement durable. Mais ce n'est pas seulement une question d'infrastructure : il s'agit aussi de favoriser une pédagogie qui permette à chaque élève de s'épanouir, en développant sa créativité, son esprit critique et sa curiosité.

Je souhaite exprimer ma gratitude à toutes celles et ceux qui, par leur engagement, contribuent à ce projet : enseignants, parents d'élèves, agents municipaux, élus et, bien entendu, vous tous, chers habitants, qui êtes partie prenante de la vie de notre communauté. Ensemble, nous ferons de 2025 une année marquante pour notre système scolaire.

Parallèlement, les travaux de rénovation de l'assainissement sont essentiels pour préserver la qualité de notre environnement et garantir la salubrité publique. Ces travaux permettront de finaliser la modernisation de notre réseau d'assainissement, d'optimiser la gestion des eaux usées et de

répondre aux nouvelles normes écologiques. Ils nous permettront également de protéger nos ressources en eau et de garantir la pérennité de nos infrastructures pour les générations à venir.

Enfin, pour mieux vous informer et vous permettre de suivre l'avancement de ces projets, nous avons entrepris la refonte complète de notre site internet, ainsi que la mise à jour de notre charte graphique (logo communal, Le Petit Journal et ses Brèves, etc.). Le nouveau site sera plus moderne, plus interactif et plus facile d'utilisation, en ligne avec notre volonté de favoriser la transparence et la proximité. Ce nouvel outil facilitera vos démarches administratives, vous offrira un accès direct aux informations importantes et vous permettra de participer activement à la vie de notre commune. Nous en profitons pour vous présenter nos excuses, car cette modernisation nous a contraint à ne pas diffuser Le Petit Journal de l'été 2024.

Ces trois projets sont l'expression de notre engagement pour une commune à la fois moderne, respectueuse de son environnement et attentive aux besoins de ses habitants.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2025 pleine de réussites, de partage et de solidarité. Ensemble, faisons de cette nouvelle année une étape décisive vers un avenir prometteur pour notre commune.

Bonne année à toutes et à tous !

Olivier BERALDIN
Maire de Saint Laurent en Royans



Directeur de la publication
Olivier BERALDIN

Responsables de la rédaction
Nathalie KOUSSENS & Déborah DREVARD

Photographies
Mairie de Saint Laurent (sauf mention contraire)

Imprimé sur papier recyclé par
l'imprimerie ORIGINAL
26320 ST MARCEL LES VALENCE

Tiré à 750 exemplaires - distribution toutes boîtes -
à disposition en Mairie - téléchargeable sur le site
communal

ISSN : 3036-308X (imprimé) / 3036-5716 (en ligne)

SOMMAIRE

[PAGE 2 | EDITO](#)

[PAGE 3 | RETOUR EN IMAGES](#)

[PAGE 5 | VIE MUNICIPALE](#)

[PAGE 15 | CCRV](#)

[PAGE 19 | VIE ASSOCIATIVE](#)

[PAGE 23 | MOT DE LA LISTE D'OPPOSITION](#)

[PAGE 24 | AGENDA](#)

[PAGE 24 | ANNUAIRE](#)

LE FESTIVAL DES PIEDS DES MAINS

Le 31 mai & le 1^{er} juin avait lieu à nouveau le Festival « Des Pieds Des Mains » dans le parc du gymnase de La Providence. Sept spectacles et six concerts ont eu lieu : à la Recyclerie « Le bruit du Plac'art », dans le parc, au gymnase de La Providence ainsi que dans la salle des fêtes et la Navette. Deux belles journées bien remplies par de beaux spectacles et concerts variés malgré la pluie qui s'est invitée de temps à autre.



Triskels - Cie Humus

FÊTONS L'ÉTÉ !

Le 15 juin, sous le soleil, un plein d'activités, de la musique et le feu d'artifice pour fêter la venue de l'été dont on avait bien besoin après un printemps pluvieux.

Concours de pétanque avec le FC Royans Vercors, jeux pour enfants et grands avec la Bibliothèque, marché paysan avec les Fermes du Vercors, grande braderie avec le Bruit du Plac'Art, concert avec Cambiom, petite restauration avec le Sou des écoles, tartines pour l'apéro avec la Cantine solidaire du Royans Vercors, buvette avec le FC Royans Vercors, le feu d'artifice communal et DJ jusqu'à 1h.



Le groupe Cambiom et le Feu d'artifice

LE FORUM DES ASSOCIATIONS DU ROYANS

Le 14 septembre au gymnase de La Providence avait lieu le 2^{ème} Forum des Associations du Royans après de longues années d'absence. Le samedi précédent c'était celui du Vercors à la Chapelle. 33 associations ont participé à ce bel événement dans la bonne humeur. Mention spéciale pour Activ'Royans qui organisait la buvette et la commune qui a offert le petit déjeuner aux exposants associatifs.



Les associations et le public au gymnase de la Providence

LE MOIS DE LA NUIT

Le plein d'activités durant ce mois d'octobre pour le « Mois de la nuit » : ouverture par une conférence de Guy Brabant et vernissage de l'exposition « Ciel, miroir des cultures » dans notre Bibliothèque-Ludothèque.

Le 12 octobre, malheureusement la soirée sous les étoiles fut annulée pour mauvais temps.

Le samedi 19 octobre, un beau spectacle musical « Rêves à sons » pour petits et grands autour du thème de la nuit fut apprécié par un public nombreux suivi d'un petit buffet crêpes et boissons organisé par l'Association d'animation de la Bibliothèque-Ludothèque et d'une randonnée nocturne animée par un naturaliste de la LPO. Le 26 octobre, clôture du concours de dessin du mois avec remise des lots offerts par la municipalité. Le premier fut remporté par Violette. Le 2 novembre, eut lieu une grande soirée jeu sur le thème de l'Espace pour clôturer ce mois de la nuit.



ATTENTION, ça va commencer !

LE REPAS DES AÎNÉS / LES COLIS

Le 7 décembre, le repas de Noël pour nos aîné-e-s se déroulait dans notre salle des fêtes décorée par les enfants du périscolaire.

Les enfants ont réalisé avec les animatrices des boules de Noël et des ronds de serviette pour chaque convive.

Ces créations ont été très appréciées de nos aîné-e-s. 69 personnes du village accompagnées d'élue-s ont dégusté le repas de Noël préparé par M. Carballo et son équipe.

Belle ambiance, Matthieu, en remplacement au pied levé de Patricia, a animé le repas avec son piano à bretelle.



Les convives et Matthieu en fond

LE NOËL DES ENFANTS

Le 19 décembre à la cantine, de nombreux enfants ont partagé le repas de Noël préparé par Plein Sud en présence de l'élue aux affaires scolaires et sociales.

Pour ce jour festif, le personnel du périscolaire avait joliment décoré la salle et les tables.

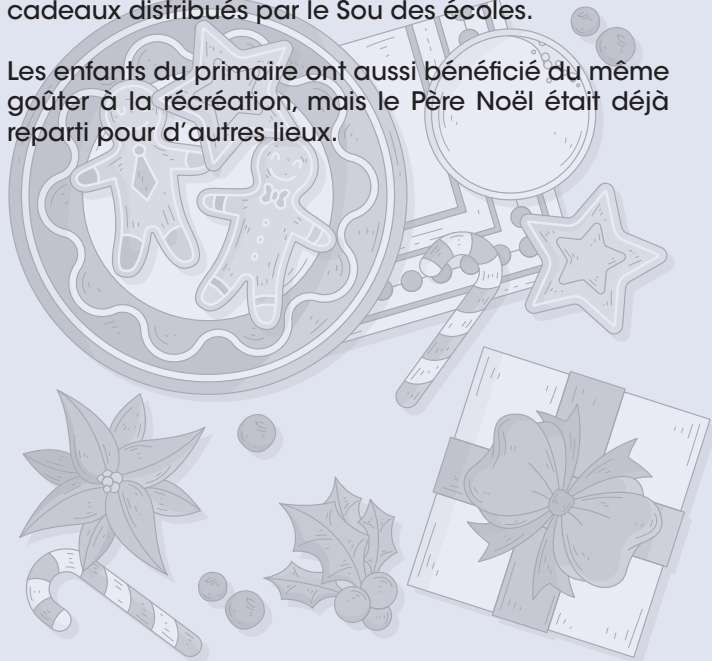
Le 20 décembre, le Père Noël a fait une apparition surprise à l'école maternelle avec son poney et son lutin.

Un goûter a été offert par la municipalité et des cadeaux distribués par le Sou des écoles.

Les enfants du primaire ont aussi bénéficié du même goûter à la récréation, mais le Père Noël était déjà reparti pour d'autres lieux.



Les élèves des classes élémentaires

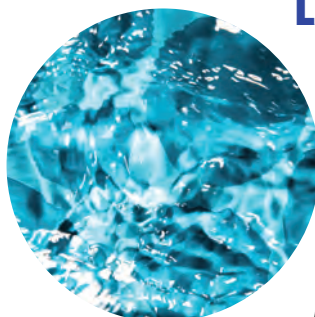


EAU ET ASSAINISSEMENT

LA POMPE DE RELEVAGE SOUS LES MICHELS

Régulièrement, les Services techniques de la commune doivent intervenir sur la pompe de relevage des eaux usées située sous Les Michels. En effet, le moteur est trop souvent endommagé par la présence de déchets solides non dégradables dans l'eau (lingettes, protections périodiques, ...). Celui-ci s'arrête et ne permet plus l'évacuation des eaux ce qui entraîne un reflux d'odeurs nauséabondes.

Tout ce qui ne se dégrade pas dans l'eau doit donc être jeté dans la poubelle grise.



LA MENSUALISATION DES FACTURES D'EAU

Depuis deux ans, la commune, avec l'accord de la Trésorerie, a mis en place un système de prélèvement mensuel pour les factures d'eau et d'assainissement, calculé sur la base de la consommation réelle de l'année précédente.

Cette solution avait pour objectif de faciliter le paiement des factures en répartissant les dépenses sur l'année.

Une solution, par ailleurs, très populaire puisque plus de 70% des abonnés ont adhéré à cette formule.

La Trésorerie vient de nous signaler que ce mode de prélèvement ne respecte pas la réglementation en vigueur.

En effet, elle est seule, en tant qu'autorité comptable compétente, à être habilitée à accorder des délais de paiement.

Ce fonctionnement, accepté au départ, doit être modifié pour se conformer aux règles légales.

Afin de conserver une forme de mensualisation pour la facture 2024 et être en conformité pour l'année 2025, la mairie a opté pour cumuler :

- Le paiement de la facture 2024 échelonnée sur l'année 2025.
- Les prélèvements de la facture 2025 par anticipation de vos consommations avec une régularisation en novembre 2025, en fonction de votre consommation réelle.

LA MISE EN PLACE DES RÉSEAUX SÉPARATIFS EAUX USÉES/EAUX PLUVIALES AU QUARTIER BUYET ET LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Les travaux de mise en séparatif des eaux au quartier Buyet étaient prévus dans la phase 4 du dernier Schéma directeur d'assainissement. Lorsque nous avons voulu démarrer les travaux, nous nous sommes aperçus que ce Schéma directeur était obsolète depuis plusieurs années. Les financeurs, Agence de l'eau et Département de la Drôme, nous ont autorisé à réaliser les travaux seulement et seulement si nous nous engageons dans la conception d'un nouveau Schéma directeur.

A ce jour, c'est chose faite ! Le cabinet Réalités Environnement de Tain-L'Hermitage a été retenu à cet effet. L'état des lieux du réseau existant est en cours de réalisation. A l'issue de cet état des lieux, le Schéma directeur sera rédigé par le bureau d'étude. Il y sera préconisé des travaux d'optimisation et d'entretien pour les années à venir.

Les travaux au quartier Buyet vont donc pouvoir avoir lieu. Un bureau d'étude va être retenu très prochainement pour réaliser un cahier des charges en vue de consulter des entreprises.

Ces travaux qui auront lieu dans le courant du deuxième semestre 2025 consisteront à : refaire les réseaux humides séparatifs à neuf (eaux usées / eaux pluviales), enfouir les réseaux secs (électricité, fibre), changer les candélabres (les fêtes existantes seront posées sur des poteaux mieux adaptés) et créer des places de parking à la place des garages propriété de la commune.

Exemple concret pour bien comprendre :

De février à novembre 2025 : vous réglerez la facture correspondant à votre consommation de l'année 2024.

De février à novembre 2025 : des prélèvements mensuels seront mis en place pour anticiper la facture de votre consommation de l'année 2025.

En novembre 2025 : Une régularisation sera effectuée pour ajuster votre facture en fonction de votre consommation 2025 réelle.

Conscient que ce changement peut représenter une contrainte pour certains foyers et dans un souci d'anticipation, un mot explicatif reprenant les éléments ci-dessus sera adressé aux abonnés mensualisés.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie afin de connaître précisément les montants qui seront prélevés dès le mois de février 2025.

AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

LA RÉSIDENCE DES IFS

Le 19 décembre, les nouveaux locataires ont commencé à s'installer dans le nouveau parc locatif DAH de 8 maisons nommé « Résidence les Ifs ». Bienvenue à eux !



La Résidence « les Ifs »

DES PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES

La commune de Saint Laurent en Royans a investi dans des pièges à frelon asiatique.

Ils sont mis à votre disposition gratuitement sur simple demande en Mairie et nous vous livrons ci-dessous un mode d'emploi.

Ces pièges ciblent les fondatrices au printemps et permettent de faire diminuer considérablement le nombre de nids.

Pour plus d'efficacité, il faut toutefois cibler et renouveler le piégeage chaque année (au minimum pendant 4 ans) et l'organiser sur l'ensemble de la commune.

Où faut-il piéger ?

Dans un périmètre de 500m autour des nids découverts l'an dernier et autour des ruchers très impactés. La proximité des nids est une zone d'hivernation des fondatrices.

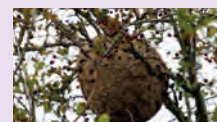
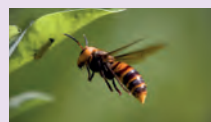
Quand faut-il piéger ?

Il faut placer les pièges lorsque les arbres fruitiers ou les haies sont en fleurs et que les températures se sont stabilisées autour de 12 - 15° depuis plusieurs jours (à titre indicatif entre Février et Mai). Les fondatrices sortent de l'hivernage et recherchent de la nourriture.

Comment gérer les pièges ?

Il faut préparer l'appât avec 1/3 de sirop (nourriture), 1/3 de bière (diffusion des odeurs) et 1/3 de vin rouge ou blanc (répulsif). L'appât doit être renouvelé tous les 8 à 10 jours pour conserver l'efficacité du piège et limiter les autres prises.

Laisser quelques frelons morts à l'intérieur des pièges et suspendre le piégeage lorsque la quantité d'insectes non ciblés devient trop importante.



COMMUNICATION

LES NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE

Dès fin 2020, la commune a décidé de réactualiser son site internet pour le rendre plus simple d'utilisation. Parallèlement, la Communauté de communes faisait le constat que son propre site était obsolète. La CCRV a proposé aux 18 communes qui la composent de travailler conjointement à la refonte des sites internet par soucis de cohérence territoriale et d'optimisation des coûts engendrés. La commune de Saint Laurent s'est engagée dans cette démarche avec les services intercommunaux. De nombreuses réunions de travail ont

eu lieu jusqu'au jour où la CCRV ne s'est plus trouvée en capacité de gérer ce projet d'envergure.

Les élus et les membres de la Commission Communication de la commune ont donc décidé de continuer seuls les travaux de rénovation du site internet. Au fil des rencontres de professionnels de la communication, la nécessité de moderniser l'identité visuelle de la commune est apparue comme une évidence. Le site devant être repensé dans son intégralité, l'occasion a été donnée de revoir l'ensemble des outils de communication et notamment notre identité visuelle. Cette création complète a été réalisée avec l'agence de communication PYZZLY de Valence et l'imprimerie Original de Saint Marcel les Valence pour Le Petit Journal et ses Brèves.

LE NOUVEAU LOGO



Il a été conçu pour représenter les valeurs et l'image de la commune, l'ancien était plus centré sur la mairie notamment représentée par « l'aquarium ».

Il reflète la volonté de dynamisme, de proximité et de modernité tout en respectant le patrimoine et les spécificités locales. Ce logo sera désormais utilisé sur l'ensemble des supports de communication de la mairie (courriers officiels, affiches, publications, véhicules, arceaux vélos, etc.). Une charte d'usage de celui-ci a été réalisée.



LE PANNEAU D'INFORMATION

Le logo et la page d'accueil du panneau ont également fait peau neuve.



LE PETIT JOURNAL ET SES BRÈVES

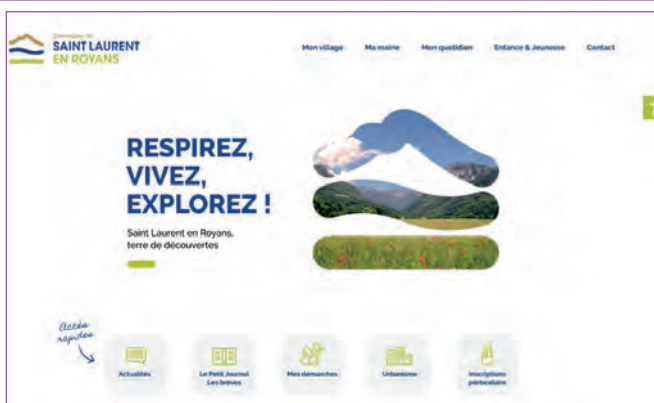
Eux aussi ont profité du changement.



LE SITE INTERNET

La mairie est également heureuse d'annoncer la mise en ligne du nouveau site internet, accessible à l'adresse suivante : www.saintlaurentenroyans.fr.

Ce site a été entièrement repensé pour offrir aux habitants une navigation intuitive, des informations actualisées et de nouveaux services en ligne.



2 PANNEAUX D'AFFICHAGE LIBRE

« L'affichage libre est actuellement régi par les articles L. 581-13, R. 581-2 et R. 581-3 du code de l'environnement. Les communes sont ainsi tenues d'informer (directement ou sur demande) les citoyens des emplacements d'expression libre disponibles sur leur territoire. Cette réglementation stipule en particulier que toutes les communes françaises doivent disposer d'au moins quatre mètres carrés d'affichage libre pour les communes de moins de 2000 habitants. »
EXTRAIT DU GUIDE DE LA SIGNALÉTIQUE DU PNRV.

Afin de répondre à cette réglementation, 2 panneaux d'AFFICHAGE LIBRE ont été installés dans le bourg.

CES PANNEAUX SONT RÉSERVÉS À L'AFFICHAGE D'OPINION ET À LA PUBLICITÉ RELATIVE AUX ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF.



près du coffret de la bascule



abris bus rue du Tram

ÉCOLES

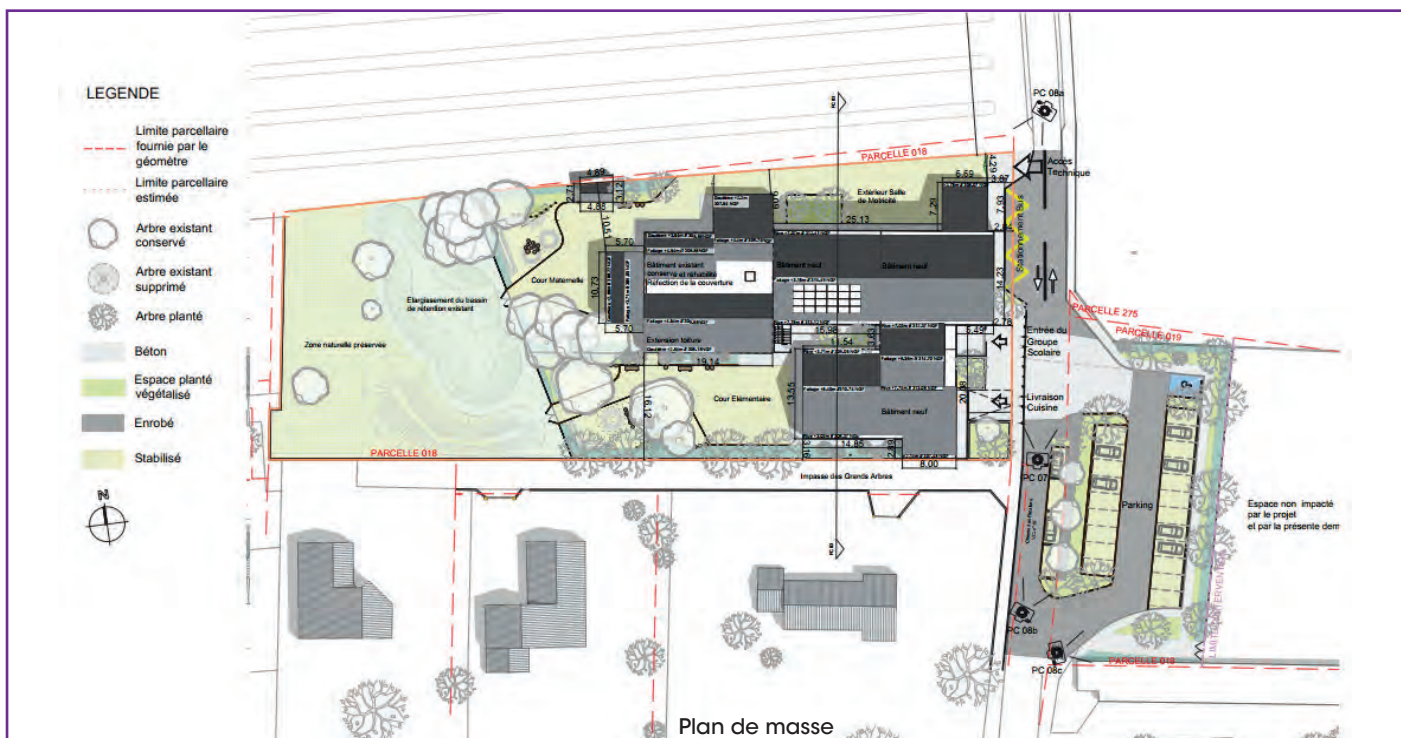


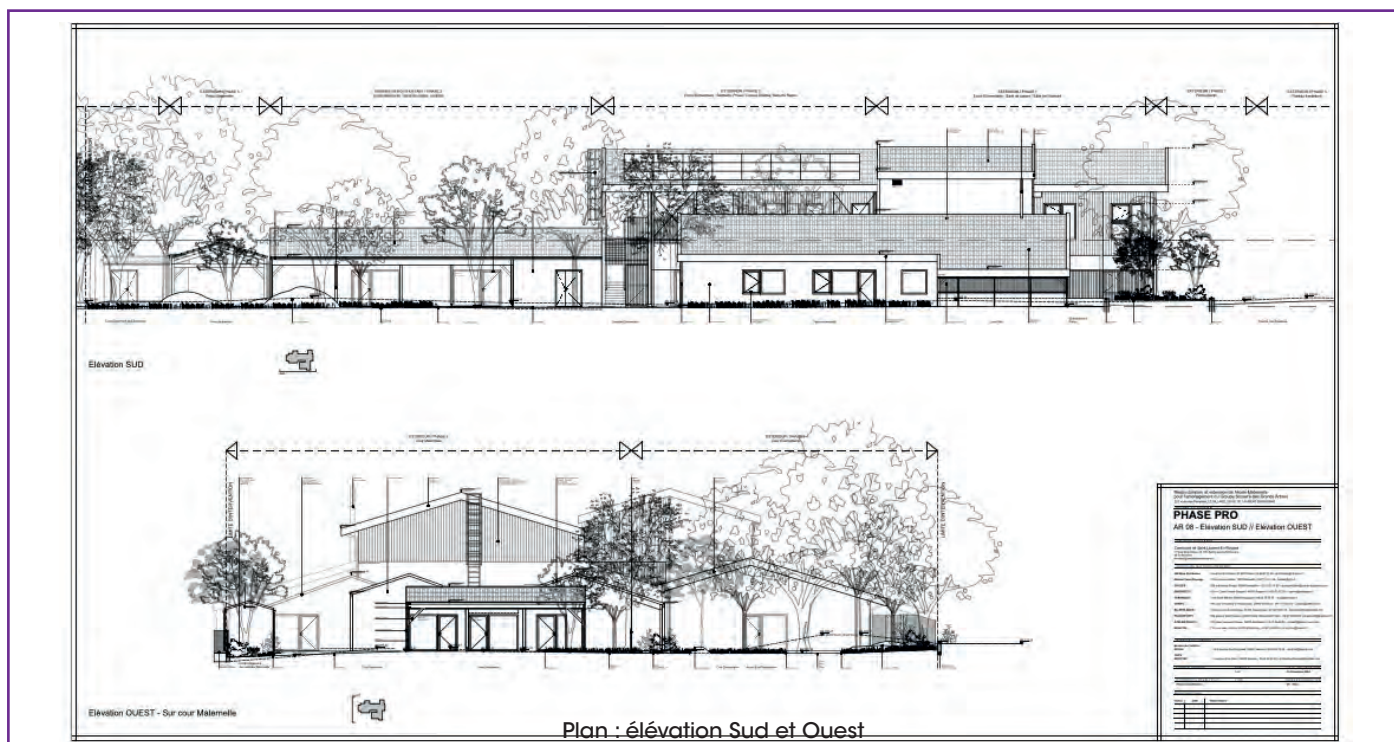
LE PROJET ÉCOLE SUR LE SITE DE L'ÉCOLE MATERNELLE EXISTANTE

Dans le courant du mois de juin 2024, le projet lauréat du concours d'Architectes a été présenté aux membres du Groupe de réflexion « Projet école ». Ainsi, tous les futurs usagers de ces bâtiments ont pu échanger et affiner le projet en présence du Cabinet HB MORE ARCHITECTES.



Voici quelques plans, quelques vues...





Les travaux vont se dérouler en 3 phases selon le planning prévisionnel suivant :

. phase 1 : du 1^{er} juillet 2025 au 29 juillet 2026

Construction de la cantine, de la salle de motricité et des classes de l'élémentaire en R+1 (un étage)

. phase 2 : du 8 juillet 2026 au 30 juillet 2027

Réhabilitation des existants et extension neuve de la maternelle

. phase 3 : juillet et août 2027 avec certaines plantations à l'automne 2027

Aménagements extérieurs = cours (une Maternelle et une Elémentaire) et parking

Pendant toute la durée des travaux, les enfants de l'école maternelle occuperont les lieux.

Dans ce projet, les élus ont tenu à ce que les espaces verts, qui font la spécificité de ce lieu, soient préservés au maximum et que la réflexion sur l'aménagement des cours prenne en compte la perméabilité des sols et la protection solaire.



L'espace « hors projet » se verra équipé d'un City stade et d'une piste de course de fond accessible à toutes et tous hors temps scolaire.

Le budget du projet sera étalé sur les 3 années de travaux pour un montant global de 4 300 000 €. Des subventions seront bien-sûr allouées et en majeure partie par le Département et l'Etat.

LE PROJET DE RPI (REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL)

Rappel historique

En 2021, une réflexion a été menée entre les communes de St Laurent, St Thomas et Ste Eulalie.

Suite à des réactions plutôt réfractaires de la part de certaines enseignantes et de certains parents, puis au retrait de la commune de Ste Eulalie, la réflexion sur le sujet s'est arrêtée.

Suite à cet arrêt, la commune de St Thomas, sur les conseils de l'Inspecteur de l'Education Nationale, s'est tournée vers la commune de St Nazaire. Ce projet n'a pas abouti car St Nazaire proposait un RPI concentré (l'école de St Thomas serait devenue une garderie pour le périscolaire). L'objectif de la commune de St Thomas est bien de sauver son école.

Contexte actuel

A ce jour, la commune de St Thomas a conservé ses deux classes pour un effectif total de 20 élèves.

A la rentrée de 2025, une classe sera supprimée à St Thomas. C'est donc pour éviter la classe unique (à 5 niveaux : du CP au CM2), que la commune de St Thomas s'est de nouveau rapprochée de St Laurent.

De son côté, St Laurent compte 45 élèves en maternelle (2 classes) et 45 élèves en élémentaires (2 classes). Les classes d'élémentaires sont des classes de 3 niveaux.

Dans un souci de solidarité territoriale, la commune de St Laurent a fait le choix de se pencher de nouveau sur cette éventualité et ce, pour la rentrée 2025.

Réflexion menée sur la mise en place d'un RPI dès la rentrée 2025

Fort de ce constat, les élus des 2 communes ont rencontré l'Inspecteur de l'Education Nationale, afin d'évoquer la mise en place d'un RPI entre les 2 communes.

De cette mise en place découlerait :

- ⇒ la possibilité d'organiser mutuellement le scolaire et le périscolaire ;
- ⇒ pas de souhait des deux communes de modifier le périscolaire ;
- ⇒ le parcours scolaire des enfants des 2 communes se ferait sur plusieurs sites ;
- ⇒ les écoles continuent d'exister dans chaque commune ;
- ⇒ la possibilité de réaliser des conseils d'écoles de RPI ;
- ⇒ la possibilité de créer un conseil des maîtres commun ;
- ⇒ la mise en place de transports -> pris en charge intégralement par la Région pour les trajets du matin et du soir.

Une première réunion de travail avec tous les acteurs des 2 communes (directrices, enseignantes, représentants des parents d'élève, élus, Inspecteur) a eu lieu le 4 novembre dernier.

Lors de cette réunion, il n'y a pas eu d'opposition franche et les prochaines étapes ont été listées.

Le compte-rendu de cette réunion, une fois validé par tous les présents, a été distribué à chaque famille.

Les élus des 2 communes souhaitent organiser une réunion publique conjointe en présence de l'Inspecteur de l'Education Nationale afin de répondre à toutes les questions que ce sujet suscite. Elle est fixée au Mardi 11 février à 18h30 à la salle des Fêtes.

SPORTS ET LOISIRS

LE TERRAIN DE FOOTBALL

C'est au tour du terrain d'entraînement de football de faire peau neuve afin de ne pas endommager le terrain principal lors des entraînements. Sur environ 4500 m², le terrain a été décompacté, nivelé puis préparé pour le lit de semis. Coût de l'opération : un peu moins de 6000 € entre la location du matériel et le semi de gazon.

LE LOCAL DU CLUB DU GEKOS

Le Groupe d'Exploration des Cavités Karstiques d'Orographie Souterraine a sollicité la commune pour trouver un local dans lequel les spéléologues puissent étendre leur combinaison d'exploration. Il leur a été proposé un espace aujourd'hui inoccupé qui se trouve à gauche des sanitaires publics.

Cette pièce abritait la cuve à fuel qui alimentait la chaudière de l'école et de la Cure. Celle-ci a été démantelée en 2022 laissant un espace disponible. GEKOS a pris possession des lieux.

LES ARCEAUX VÉLOS

Sur les 30 arceaux commandés (cofinancés pour moitié par la CCRV et la commune avec des aides de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), 8 ont été posés par la CCRV : 4 devant la Mairie, 2 devant la Bibliothèque-Ludothèque et 2 aux portes du cimetière. La pose des 22 autres, assurée par les services de la CCRV, devrait avoir lieu, nous l'espérons, au printemps 2025. A suivre...



SANTÉ

LA RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE CURE



Depuis le départ de l'ADMR et la paroisse, le rez-de-Chaussée de l'ancienne Cure était inoccupé. Dans le but de ne pas laisser cet espace se dégrader, les agents municipaux ont réhabilité les locaux : isolation, électricité, peinture, réfection du sol, chauffage.

L'association Verta'santé (cf. article dans la rubrique Associations), qui était à la recherche d'un lieu dans le Royans pour promouvoir et rendre accessible à toutes et tous les médecines alternatives et complémentaires, vient de prendre possession des lieux. Bienvenue à l'équipe !

LE PROJET DE CABINET MÉDICAL

Ce sujet est un enjeu important pour notre territoire mais aussi pour nos médecins. Depuis maintenant plusieurs mois et avec l'ensemble des médecins ainsi qu'en étroite collaboration avec la Maison de Santé de Saint Jean, nous souhaitons apporter notre soutien au développement du cabinet médical de Saint Laurent. La réduction du nombre de médecins à Saint Jean a augmenté le nombre de consultations sur le cabinet médical de Saint Laurent. Afin de garantir toujours la même qualité de soin, les médecins se sont organisés en renforçant leur équipe et en aménageant dans la limite du possible le cabinet médical, qui force est de constater, est devenu sous-dimensionné.

Une étude est envisagée en partenariat avec DAH pour accueillir un nouveau cabinet au rez-de-chaussée d'un immeuble de deux étages près de la Bibliothèque-Ludothèque à proximité de la pharmacie. Ceci permettra l'installation de 2 cabinets supplémentaires et surtout un aménagement de places de parking permettant une meilleure fluidité dans la prise des rendez-vous. Les appartements situés aux étages comprendront des logements adaptés pour personnes à mobilité réduite.

La mairie étant déjà investie sur le projet école sur les 3 prochaines années, le financement de ce projet ne peut pas être entrepris avant 2028 (durée nécessaire pour que la trésorerie de la commune soit revenue à un équilibre normal).

Au vu de l'intérêt majeur territorial de ce besoin, nous avons sollicité la CCRV afin de nous apporter une aide sur le portage de ce projet.

A l'heure actuelle un appui technique est en cours sur la structuration du portage financier mais un soutien concret devrait être entrepris par l'ensemble du territoire et donc des communes pour que ce projet puisse aboutir au plus tôt. Les démarches sont toujours en cours.



ECHOS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Quelques extraits très subjectifs des procès verbaux des Conseils municipaux. Leur intégralité est à consulter sur le site de la mairie.

VENTE DE BOIS ONF

Extrait du PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 FEVRIER 2024

« L'Office National des Forêts est chargé de l'exploitation des parcelles de bois de la commune de Saint Laurent. Pour la parcelle n°4, d'une contenance de 178 m³, une vente de bois est organisée en mai 2024. Afin de permettre la vente de cette parcelle, l'ONF demande à la commune de fixer un prix de retrait du lot. Concernant la parcelle n°5, d'une contenance présumée de 500 m³, elle sera exploitée sur l'année 2025. La vente de cette parcelle pourra se faire sur pieds ou en bois façonné. »

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- De fixer un prix de retrait pour la vente de la parcelle n°4.
 - D'autoriser l'ONF à exploiter la parcelle n°5 en 2025.
- Approuvé à l'unanimité.*

CHARTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS 2024-2039

Extrait du PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 AVRIL 2024

« Une charte du parc naturel régional est un document officiel qui définit les objectifs, les principes et les engagements pour la gestion et la préservation d'un territoire naturel spécifique, souvent riche en biodiversité et en patrimoine culturel.

La charte du Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) est un outil de gouvernance qui vise à concilier la protection de l'environnement avec le développement économique et social du territoire. Elle est élaborée en concertation avec les acteurs locaux, les habitants et les associations concernées.

L'utilité d'une charte pour la commune est multiple :

- Protection de l'environnement : La charte définit des mesures pour préserver la biodiversité, les paysages, les ressources naturelles et limiter les impacts négatifs des activités humaines.
- Valorisation du patrimoine : Elle met en avant le patrimoine naturel, culturel et historique du territoire, ce qui peut stimuler le tourisme et l'attractivité économique de la commune.

- **Gestion durable des ressources** : La charte encourage une utilisation responsable des ressources naturelles (eau, forêts, terres agricoles) et favorise des pratiques agricoles et forestières respectueuses de l'environnement.
- **Développement économique local** : Elle soutient le développement d'activités économiques durables et respectueuses de l'environnement, comme l'agriculture biologique, le tourisme vert ou les éco-entreprises, ce qui peut bénéficier à l'économie locale.
- **Participation citoyenne et gouvernance participative** : La charte implique les habitants dans la prise de décision concernant l'aménagement et la gestion du territoire, favorisant ainsi une approche démocratique et participative de la gestion de l'environnement.

En résumé, la charte du parc naturel régional du Vercors est un instrument clé pour promouvoir le développement durable et la préservation de l'environnement au niveau local, en engageant les acteurs locaux dans une démarche collective et concertée pour la protection et la valorisation des ressources naturelles et culturelles de la commune.

En quelques chiffres, le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) c'est :

- 2 062 km² de superficie
- 70% de forêts
- 107 communes membres
- 8 intercommunalités
- 18 espaces naturels sensibles
- 8 sites Natura 2000
- 8 Appellation d'Origine Protégée (AOP)
- 13 Indication d'Origine Protégée (IGP)

La charte est arrivée à échéance et le PNRV doit renouveler son label. La nouvelle charte couvrira la période 2024/2039. Elle est l'occasion pour le territoire d'exprimer ses ambitions pour l'avenir.

Elle est maintenant soumise à l'approbation de l'ensemble des collectivités territoriales concernées par le périmètre d'étude. Chaque collectivité approuve individuellement la Charte par délibération, valant également adhésion ou renouvellement de l'adhésion au Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.

Le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes délibérera ensuite sur la charte et sur le périmètre pour lequel il demandera le renouvellement du classement du Vercors en Parc naturel régional auprès de l'État, pour une durée de 15 ans. Pour finir, la charte sera approuvée par un décret du Premier ministre officialisant le renouvellement de la labellisation du territoire en Parc Naturel Régional. »

La Charte est consultable sur le lien :

https://parc-du-vercors.fr/sites/default/files/actualites/CharteRevision/PNRV_Charte_Synthese2023.pdf

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver sans réserve, la Charte du Parc Naturel Régional du Vercors 2024-2039 ainsi que ses annexes, dont les statuts modifiés du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.
- De l'autoriser à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

Approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS

Extrait du PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 JUIN 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil des points suivants :

- Il a rencontré la Buraliste : elle demande à pouvoir disposer des tables et des chaises sur la place de l'église en face de son commerce afin de se diversifier un peu. Du fait qu'aujourd'hui elle occupe le trottoir avec deux tables et des chaises, il serait préférable qu'elle libère cet espace et s'installe en face.

Elle a fait part de son souhait de se diversifier, avec une licence restauration sandwich avec boissons plus installation d'un distributeur de billets dans le bureau de tabac.

NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE COMMUNALE

Extrait du PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JUILLET 2024

« La commission communication a jugé que le site internet de la commune était vieillissant et obsolète en termes de communication et de sécurité. C'est la raison pour laquelle une étude a été confiée à la société PYZZLY, implantée à Valence, pour l'élaboration d'un nouveau site internet reflétant l'image de la commune.

Après un atelier de travail, une nouvelle arborescence a été retenue.

Par ailleurs, le site refait à neuf, la commission communication a décidé de revoir le logo de la commune.

L'agence propose de relooker le logo existant ou de recréer une identité. Après réflexion, le Groupe de travail a écarté la version « relookage ». En effet, l'agence a convaincu la commission en expliquant que « l'aquarium » n'est pas forcément connu de tous (un logo est diffusé à échelle plus large que le territoire de la commune) et qu'il représente la Mairie pas forcément la commune.

Un nouveau logo a été choisi par la commission. »

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver la décision de la commission communication concernant le nouveau site internet.
- D'adopter le nouveau logo de la commune.
- De donner pleins pouvoirs au Maire ou son représentant pour faire apparaître le nouveau logo sur tous les outils de communication et de correspondance de la Commune ainsi qu'éventuellement sur les véhicules communaux.

- De prendre acte que tous les stocks d'enveloppes et de papier avec le logo actuel devront être épuisés avant utilisation du nouveau.

Approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS

Monsieur le Maire informe le Conseil des points suivants :

- Concernant le projet école : l'Avant-Projet Sommaire a été remis mardi 23 juillet aux élus et techniciens qui suivent le dossier. L'avancement des travaux suit le phasage annoncé, le projet est bien ficelé et bien robuste. Les architectes ont bien respecté le cahier des charges, deux points restent à éclaircir et le scénario de voirie (parking) à déterminer par la suite (plusieurs hypothèses données). Cependant, le coût supplémentaire est de l'ordre de 260 000 € H.T par rapport aux prix annoncés lors de la phase concours. De plus, une discussion est engagée concernant les panneaux photovoltaïques qui ne semblent pas avoir été intégrés au coût global comme convenu en phase de négociation. Monsieur LEITA précise que l'association « Centrales villageoises » a déjà connaissance de ce projet et serait prête à le financer. C'est une hypothèse qu'il faudra creuser.

Les frais d'études + les contrôles avoisineront les 50 000 €. Concernant le phasage, la 1^{ère} étape se fera sur la construction de l'extension, la 2^{ème} étape sur l'existant + une petite partie de construction et la dernière étape concernera les aménagements extérieurs et le parking.

Concernant le surcoût, des scénarios ont été envisagés afin de réduire les mètres carrés mais cela paraît compliqué de diminuer. Il faut tenir compte de la réglementation du code du travail notamment pour certains locaux.

- Concernant DAH : les travaux ont pris du retard, finalement la remise des clés est prévue en décembre 2024 ou janvier 2025.

- Monsieur le Maire a eu une conversation avec Valéry FRIOL, Maire de St Thomas en Royans, concernant la crainte de fermeture de l'école de St Thomas. Ce dernier a également eu des échanges avec le Maire de St Nazaire, et la proposition serait de rapatrier les classes sur St Nazaire et laisser tout le périscolaire à St Thomas. Cette hypothèse n'est pas envisageable pour le Maire de St Thomas, c'est pourquoi il y a une rencontre de prévue avec St Laurent. L'idée de perdre une classe est envisageable mais pas celle de fermer l'école.

- Concernant la dernière tempête qui a eu lieu dans la nuit du 11 au 12 juillet. Les agriculteurs ont pu voir avec le département pour d'éventuelles indemnités pour les dégradations agricoles. Ces dernières sont très faibles. Les dégâts ont été moins graves sur la superficie, mais les dégâts de voirie plus importants que précédemment. Il y a eu également moins d'inondations chez les particuliers.

CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE À LA GESTION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Extrait du PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024

« Dans le cadre du nouveau Contrat de Présence Postale qui régit le partenariat entre La Poste, l'Association des Maires de France et l'État, une nouvelle convention a été signée avec les caractéristiques suivantes :

- La durée de la convention peut être fixée librement entre 1 et 9 ans non reconductible, selon le souhait de la commune.
- L'accessibilité horaire minimum de l'agence Postale Communale est fixée à 12h.
- L'offre de service est élargie, pour répondre aux besoins des citoyens. Cette activité déclenche une rémunération complémentaire à partir du 1^{er} euro réalisé.
- La mise en place d'un outil de formation à distance plus accessible.
- Une rémunération valorisant l'activité.

La commune reste éligible à l'indemnité forfaitaire actuelle de 1 335 €. Avec cette nouvelle convention, il sera également possible de dépasser cette rémunération si l'activité dépasse le montant forfaitaire.»

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver la convention de partenariat relative à la gestion d'un point de contact La Poste agence communale et la commune.

- De fixer la durée de conventionnement à 6 ans.

- De l'autoriser ou son représentant à signer ladite convention.

Approuvé à l'unanimité

PROJET INTERCOMMUNAL DE CUISINE CENTRALE

Extrait du PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

Avant de passer aux votes concernant la restauration collective, Mme DREVARD présente la réflexion menée, dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial, sur l'opportunité de création d'une cuisine centrale.

En 2019, un Projet Alimentaire Territorial (PAT) Royans-Vercors a été élaboré pour dynamiser le tissu économique local et créer de nouveaux circuits de vente pour les agriculteurs du territoire.

En 2021, 5 communes se sont rassemblées pour constituer un groupement de commandes pour les cantines scolaires : Ste Eulalie, St Jean, St Laurent, St Nazaire et St Thomas. L'objectif étant d'avoir un cahier des charges ambitieux dans le but de fournir un même repas de qualité dans toutes les écoles, dans le respect de la loi EGALIM.

En 2023, constat est fait qu'une amélioration est nécessaire concernant la qualité des repas qui ne sont pas à la hauteur de la loi EGALIM ni même à celle du cahier des charges. Aujourd'hui, les jeunes agriculteurs sont en demande de vendre leurs produits localement. De son côté, La Providence, qui ferme son atelier de menuiserie et dispose donc de locaux a indiqué aux élus communaux vouloir participer au projet de territoire en proposant la création d'une cuisine centrale. D'autres structures que des communes sont intéressées (Centre social la Paz, école Jeanne d'arc, crèche multi accueil).

Une demande de pré-étude a été faite auprès de La Providence et selon le cahier des charges, un 1^{er} ordre d'idée du prix du repas serait de 4,50 € (à affiner). Deux enjeux restent à travailler :

1/ Comment gérer l'organisation entre le privé, le public et l'associatif ? Le dossier serait suivi par l'association « Agribio Drôme » spécialiste dans la cuisine centrale.

Quelle serait la structure juridique à monter associant le public, le privé et l'associatif ? Solution a priori possible.

2/ Quel serait le coût final du repas ?

La Providence prend en charge la construction et le suivi des travaux, qui seront répercutés sur le prix, déjà inclus dans les 4,50 €.

Quelles sont les personnes qui vont réfléchir à ce projet-là ?

- CCRV : Vincent Jardon, Guillaume Combe et Déborah DREVARD (élue déléguée au PAT).

- Le COPIL sera constitué des personnes ci-dessus mentionnées + tous les élus des communes impliquées + les structures associatives + Anne Caillaud (Agribio Drôme) + La Providence.

Les étapes du projet :

- Avril/sept 2024 : 1^{ers} échanges.

- Déc 2024/Janv 2025 : 3 ateliers d'appropriation.

- Fév/juin 2025 : 3 ateliers de co-construction (COPIL) et étude opérationnelle (La Providence).

- Automne 2025 : Structuration juridique et lancement des travaux.

- 2026 : ouverture de la cuisine centrale.

Monsieur le Maire remercie Mme DREVARD pour cette présentation.

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 27 mars 2025 à 20h, salle du Conseil

Les dates sont communiquées via Le Petit Journal et ses Brèves mais aussi le panneau d'information et le site internet de la commune.

Chaque citoyen-citoyenne peut interpellier le Conseil sur un sujet, en posant ses questions par courrier déposé en Mairie avant la date du Conseil ou en assistant au Conseil (en fin de Conseil un temps est dédié aux questions des habitant(e)s présent(e)s).

POINT FINANCIER 2023

Cet été, Le Petit Journal communal n'a pas été publié, et pour une bonne raison : la commune s'est engagée dans une refonte totale de son site internet, accompagnée de la création d'un nouveau logo et d'une charte graphique modernisée. Ces transformations visent à moderniser nos outils de communication (dont Le Petit Journal) pour mieux répondre à vos attentes.

Vous n'avez donc pas pu lire en 2024, comme les années précédentes, un zoom sur les finances de la commune. Cela ne nous empêche pas de vous faire un petit retour sur les comptes administratifs 2023 !

La commune de Saint Laurent en Royans a poursuivi sa gestion rigoureuse des finances publiques sur les 3 budgets qu'elle gère (budget « Principal », budget « Eau » et budget « Assainissement »).

Grâce à une maîtrise des dépenses et à une optimisation des recettes, les 3 comptes de la commune affichent un solde positif, ce qui permet d'envisager les projets futurs avec sérénité. Les efforts réalisés au cours de l'année 2023 ont permis de maintenir les services à la population tout en respectant les contraintes budgétaires. Aucun gros investissement n'a été réalisé sur les 3 budgets afin de consolider et d'augmenter l'excédent financier dans le but des investissements prioritaires : construction/rénovation du nouveau groupe scolaire et mise en

séparatif des eaux usées et pluviales au quartier « Buyet » notamment.

Ce bilan encourageant démontre l'engagement de la municipalité à gérer les deniers publics de manière responsable et transparente. Avec une situation financière saine, la commune se donne les moyens de poursuivre ses projets pour améliorer le cadre de vie des habitants, tout en restant vigilante face aux défis économiques à venir.

Concernant les finances de 2024, les comptes ne sont pas encore arrêtés et établis mais nous sommes dans une situation plutôt favorable, témoignant d'une gestion rigoureuse et équilibrée. Un bilan détaillé sera présenté dans l'édition de l'été 2025, qui reviendra également sur les projets et prévisions budgétaires pour 2025.



LE SERVICE ARCHITECTE CONSEIL

Pour concevoir au mieux un projet d'habitat, la Communauté de Communes Royans Vercors met à disposition un service d'architecte conseil de proximité pour vous accompagner dans vos projets de construction, d'agrandissement, de la réhabilitation d'un bâtiment faisant l'objet d'une déclaration en mairie.

- L'architecte-conseil est à disposition du public sur RDV, gratuitement, pour apporter les réponses techniques et esthétiques adaptées à tout projet de construction ou de rénovation

- L'architecte-conseil reçoit sur rendez-vous, il est disponible lors d'une permanence mensuelle sur RDV uniquement chaque 3^{ème} vendredi du mois,

- L'architecte-conseil apporte les éléments de réponse sur les documents d'urbanisme, la charte du parc du Vercors et tous les documents réglementaires,

- L'architecte-conseil peut vous mettre en lien selon la nature de votre projet avec l'ADIL 26, SOLIHA ou Rénov Habitat Durable pour les dispositifs de rénovation de logements conventionnés ou de rénovation énergétique,

- L'architecte-conseil n'a pas vocation à remplacer ou à prendre la place de la maîtrise d'œuvre.

Pour une prise de rendez-vous, veuillez contacter la Communauté de Communes Royans Vercors au : 04 75 48 55 45 ou par email : contact@cc-royans-vercors.org

LE SERVICE RÉNOVATION DU BÂTI

Un projet de rénovation pour votre logement ?

Une perte d'autonomie nécessite une adaptation de votre logement ?

Afin de simplifier toutes les démarches liées au logement, la Communauté de Communes Royans Vercors propose à ses habitants **le relais labélisé France Rénov** (qui remplace Rénov Habitat Durable).

Que ce soit pour des projets de rénovation ou d'adaptation de logement, pour réaliser des économies d'énergie, trouver un logement ou obtenir des conseils juridiques, avec **le relais labélisé France Rénov**, chacun peut bénéficier d'un accompagnement complet et personnalisé.

Ce lieu unique a pour but de simplifier toutes vos démarches liées au logement.

Propriétaires ou bailleurs, bénéficiez de conseils gratuits et personnalisés pour améliorer le confort de votre logement, adopter les énergies renouvelables et optimiser vos économies d'énergie. Les conseillers du **relais labélisé France Rénov** sont à votre disposition pour vous guider sur les travaux adaptés, vous informer sur les aides financières disponibles, et vous proposer des solutions de financement sur mesure.

Depuis 2024, que vous soyez confronté à une perte d'autonomie ou porteur d'un handicap, **le relais labélisé France Rénov** vous conseille également gratuitement sur les solutions d'adaptation de votre logement. Vous avez un projet d'adaptation de votre logement ou d'un logement en location, vous pouvez

bénéficier d'aides financières (selon plafond de ressources) et de l'accompagnement d'un Assistant à Maîtrise d'ouvrage.

L'aide financière MaPrimeAdapt' est cumulable avec les aides locales et les aides à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov' & CEE).

Le relais labélisé France Rénov est un service public gratuit, neutre de toute démarche commerciale.

Il est porté de manière conjointe à l'échelle des territoires de Valence Romans Agglomération, Porte de DrômArdèche et de la Communauté de Communes Royans Vercors.

Avant toute signature de devis, contactez nos services au **04 75 02 00 90** (du lundi au vendredi : 9h-12h mardi et jeudi : 9h-12h et 13h-17h).

Nous vous proposons des rendez-vous téléphoniques toute la semaine et sommes également présents les :

- **1^{er} mardi du mois à Saint-Jean-en-Royans** au siège de la Communauté de Communes

- **3^{ème} mardi du mois à La-Chapelle-en-Vercors** à la Maison du Paysan.



SE DÉPLACER EN ROYANS VERCORS

Voici un nouveau défi pour 2025 : troquer l'habituelle voiture tout seul et utiliser un autre mode de déplacement !!

Des belles gambettes à vélo, des rencontres en covoiturage, du repos en se laissant conduire en transport partagé ou en bus.

En voilà de beaux objectifs pour l'année.

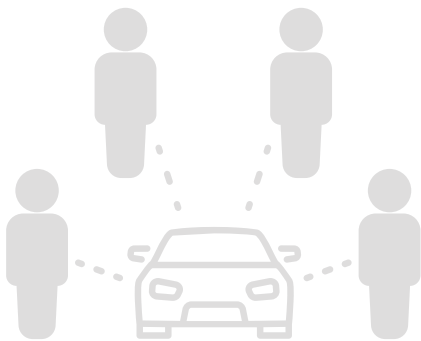
Il existe plusieurs moyens de déplacement en Royans Vercors.

Vous trouverez toutes les informations dans le : **Guide de l'Eco-mobilité du Royans Vercors.**

Vous pouvez vous le procurer en mairie et en ligne sur le site internet de la Commune.

QUELQUES INFOS EN AVANT-PREMIÈRE

FAIRE DU COVOITURAGE : grâce aux deux initiatives existantes en Royans Vercors.



COVOITURAGES DU ROYANS **WHATSAPP**



COVOITURAGE DU VERCORS **SIGNALEZ VOUS**



PRENDRE LA NAVETTE DES NEIGES :
<https://www.lesstationsdeladrome.fr/navette-des-neiges/>

**UTILISER LES TRANSPORTS PARTAGÉS
OU LE TRANSPORT A LA DEMANDE**
⇒ en contactant le Centre Social La Paz.



ECHOS DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES (extraits des derniers conseils communautaires)

Piscine intercommunale du Vercors, CC du 14 mai 2024

Afin de travailler au dimensionnement et à la réhabilitation de la Piscine Intercommunale du Vercors, une convention d'accompagnement tripartite avec la commune de La Chapelle-en-Vercors et le CAUE a été proposée, en vue de confier à ce dernier une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réflexion et la mise en œuvre de ce projet.

Les objectifs étant de :

- Confronter les premières orientations programmatiques pressenties avec les différents canaux de financement mobilisables (Europe, Etat, Région, Département ...).

- Affiner les éléments du projet dans le cadre d'un groupe de travail constitué d'élus communaux et intercommunaux, et animé par le chef de projet PVD, et mobilisant les techniciens CCRV et prestataires compétents, afin d'arrêter un programme de réhabilitation de l'équipement ; préalablement à la réalisation d'une étude de faisabilité.

- Mettre en œuvre un programme de travaux d'urgence pour la saison estivale 2024.

Fourniture des colonnes de collecte, CC du 14 mai 2024

Dans le cadre du projet d'optimisation et de modernisation de la collecte des ordures ménagères résiduelles et de la collecte sélective, il est prévu :

- La suppression de la collecte en points de regroupements et les bacs roulants.

- La généralisation de la collecte en Points d'Apport Volontaire (PAV) pour l'ensemble des flux.

Une consultation a été lancée dans le cadre d'une procédure formalisée d'appels d'offres sous la forme d'un accord cadre à bons de commandes.

Avec ce marché, la Communauté de Communes engage :

- Le renouvellement de l'ensemble des colonnes aériennes existantes vieillissantes pour le verre et les multi matériaux.

- L'harmonisation du code couleur des colonnes de tri. Depuis octobre 2021, la CCRV a fait évoluer ses consignes de tri.

D'une part, il est possible de trier l'ensemble des emballages en plastique et en métal avec l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques. Et d'autre part, la CCRV a décidé de fusionner les contenants « bleus » et « jaunes » (Passage en « Multilatéraux »). La couleur du « ultri matériaux » est le « jaune ».

- L'harmonisation du type de contenants sur tout le territoire.

- L'amélioration de la qualité du tri en supprimant les bacs roulants isolés et en généralisant la collecte en points d'apport volontaire.

- Le déploiement de nouveaux points d'apport volontaire pour densifier le maillage des points de collecte de tri.

Adoption du Plan Pastoral Territorial Royans-Vercors et Contreforts n°3 (2025 - 2029), CC du 8 octobre 2024

En 2024, le Plan Pastoral Territorial (PPT) Royans-Vercors & Contreforts n°2, porté par la CCRV et Valence Romans Agglo est arrivé à son terme.

Le bilan du PPT n°2 a été réalisé par l'Association Départementale d'Economie Montagnarde (ADEM) pour le compte de la CCRV et de Valence Romans Agglo.

Ce bilan fait état que, lors des 5 dernières années, l'ensemble de la subvention accordé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été consommé mobilisant ainsi près de 610 000 € de fonds régionaux, européens, départementaux, intercommunaux pour le soutien du pastoralisme.

Ainsi de nombreux investissements d'équipements du domaine pastoral ont pu être faits (abreuvement, contention, restauration de prairies...) tout comme de la sensibilisation, de la structuration en collectifs et l'étude des points de frictions liés au multiusage.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, appuyée de crédits européens (FEADER) et départementaux, renouvelle son soutien au pastoralisme en accompagnant un nouveau plan d'action 2025-2029 (PPT n°3).

Co-élaboré avec l'ADEM, ce troisième plan d'actions s'inscrit dans la continuité du précédent.

Il est composé de 3 axes et d'une ligne animation : mieux connaître les espaces pastoraux et maintenir la dynamique collective ; pérenniser l'autonomie alimentaire des élevages, moderniser les espaces pastoraux ; contribuer à partager/cohabiter autour des espaces pastoraux.

Il est dimensionné à 588 300 € de dépenses dont 70% liées à des dépenses d'investissement en équipements pour les éleveurs.

Attribution de marché second camion compacteur, CC du 8 octobre 2024

Dans le cadre d'un projet d'optimisation et de modernisation de la collecte des ordures ménagères et collecte sélective, le service a fait l'acquisition d'un camion d'occasion compacteur avec grue type EVOLUPAC ou équivalent destiné à la collecte des points d'apport volontaire aériens dédiés aux déchets ménagers.

Ce camion a été livré en juin 2024.

Le territoire s'équipe progressivement de nouvelles colonnes aériennes dont le marché a été conclu le 7 juin. Le premier bon de commande a été émis le 5 août 2024.

Enfin, pour achever ce programme d'investissement, un appel d'offres a été lancé le 13 août 2024 en vue de faire l'acquisition d'un second camion compacteur dont la livraison est prévue au plus tard le 30 avril 2025.

Adoption de la stratégie agricole et alimentaire Royans-Vercors 2025-2035, CC du 10 décembre 2024

Depuis 2015, la Communauté de Communes Royans-Vercors pilote et anime le Projet Alimentaire Territorial « Vers une Alimentation Couleurs Royans Vercors » en faveur d'une alimentation et d'une agriculture durables et de qualité. Adapté à un territoire Royans Vercors très rural (moins de 20 hab./km²), accueillant 9 727 ha de SAU, trois AOP (Noix de Grenoble, Bleu du Vercors - Sassenage, Picodon), deux IGP (Label Rouge Raviole du Dauphiné Saint Marcellin) et 23% d'agriculteurs en biologique.

Depuis octobre 2023, la Communauté de Communes réalise le bilan de son PAT et l'élaboration d'une nouvelle feuille de route du PAT.

Le travail de bilan a permis d'évaluer les réussites et les manques de la démarche, d'interroger la pertinence et l'efficacité des actions mises en œuvre et de remettre en perspective celles restantes à appliquer.

L'élaboration d'une nouvelle feuille de route du PAT 2025-2035 a été menée en interne par le chargé de mission agriculture, pastoralisme et alimentation afin d'identifier les enjeux, définir les objectifs et réécrire un nouveau plan d'actions du PAT.

Ceci, dans une logique de co-construction avec les acteurs du territoire.

Ainsi, de janvier à juillet 2024, il a animé divers temps d'échanges avec le grand public (réunion de présentation du PAT), les élus communaux (commissions agricoles), les partenaires (COTECH thématiques, échanges bilatéraux avec les structures partenaires porteuses d'actions du PAT) et les autres territoires PAT.

Deux Assemblées du PAT réunissant l'ensemble des acteurs décrits ci-avant (soit 61 personnes) ont également eu lieu les 28 mars et 22 mai 2024 qui ont permis de travailler sur les enjeux, les objectifs et les fiches actions du PAT.

Huit enjeux ont ainsi été identifiés : gestion de la ressource en eau et accès à l'irrigation ; maîtrise du foncier agricole et renouvellement des générations ; autonomie du territoire et adaptation au changement climatique ; Valorisation du métier ; pastoralisme ; restauration scolaire et collective ; développement des circuits courts ; sensibilisation et accompagnement pour une alimentation locale et de qualité accessible à tous.

Toute cette matière a permis de redimensionner les instances de pilotage afin de les affermir et de les pérenniser, de définir des indicateurs de suivi et d'évaluation et de co-construire un nouveau plan d'actions multi partenarial structuré autour de trois axes 2025-2035 redéfinis :

- Maintenir et développer une agriculture respectueuse de l'environnement, rémunératrice et pouvant subvenir aux besoins alimentaires du Royans-Vercors.

- Faciliter les partenariats locaux et la vente directe pour sécuriser les revenus des agriculteurs et réduire les distances parcourues par les produits agricoles du Royans-Vercors.

- Accompagner tous les consommateurs vers une alimentation locale et de qualité, bonne pour la santé et pour l'environnement.

Redevance des ordures ménagères 2025 : règlement et tarifs, CC du 10 décembre 2024

Il est proposé au Conseil Communautaire de valider le règlement de la redevance des ordures ménagères et les tarifs 2025.

Il a été décidé de ne pas modifier le règlement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2025.

Il a été décidé de modifier les tarifs de la REOM pour l'année 2025 en portant son montant à 216 € (augmentation de 9 €).



ACCA LA ST HUBERT DE LARPS

Matinée boudins/caillettes les 1^{er} & 2 février 2025

- samedi 1^{er} février vente à la cabane de chasse de 11h à 13h
- dimanche 2 février vente sur la Place du village de 8h à 13h

Chers membres, amis et passionnés de chasse, En cette nouvelle année, nous tenons à vous adresser nos plus sincères vœux de bonheur, de santé et de réussite.

L'année passée a été marquée par de belles initiatives et une gestion raisonnée de notre territoire. Ensemble, nous avons œuvré pour préserver l'équilibre de la faune et pour garantir la sécurité et le respect des règles qui font de notre chasse une pratique responsable et durable.

Nous tenons à remercier chaque membre pour son engagement, sa passion et sa contribution aux diverses actions de notre association : gestion des gibiers, entretien des territoires, et développement de nos activités collectives. Pour 2025, nous restons plus déterminés que jamais à poursuivre nos efforts pour la protection de notre patrimoine naturel. Nous vous invitons à continuer à participer activement aux actions de l'ACCA et à nous faire part de vos idées pour renforcer notre projet commun.

Que cette nouvelle année soit remplie de moments de partage et de convivialité, de belles sorties de chasse, et de succès dans la préservation de la biodiversité. Nous vous souhaitons une année 2025 pleine de joie, de sécurité, et de respect de la nature.

L'équipe de l'ACCA

L'ASSOCIATION LES TRACOLS ET « LA PLACE DES POSSIBLES »



Au cœur du village de St Laurent, existe un Tiers-Lieu, qui se nomme « la Place des Possibles ». De multiples activités pour petits et grands sont organisées toute l'année, sous forme d'ateliers, d'initiation ou de formation.

Du mercredi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le jeudi de 15h30 à 19h), vous retrouverez Jean-Philippe sur le **FabLab** et l'**atelier bois partagé**. Aleksandar vous accueillera les lundis et mardis pour vous accompagner autour de vos problèmes numériques et construire avec vous des solutions pendant les permanences de **médiation numérique**.

Le **Club des Makers** pour les enfants (11-16 ans) propose des séances les mercredis après-midi (combat lego, apprentissage du codage et de l'utilisation des machines à commande numérique). Pour les plus grands, le Club des Makers se réunit les jeudis soir de 18h à 19h30.

Tous les premiers jeudis du mois (hors vacances scolaires), ce club organise une **REPAIR'SOIREE**, de 18h à 19h30, où le but est de réparer plutôt que jeter et apprendre à diagnostiquer et réparer des appareils électriques et électroniques, tout en réduisant les déchets.

Sur la Place des Possibles, un village d'artisans est en train de se construire. Des ateliers pour des artisans ou artistes sortent de terre. Des places sont encore disponibles : n'hésitez pas à venir visiter en contactant Jean-Philippe !

Actuellement 2 artistes se sont installés :

- Elodie de « l'ATELIER MUSAN », céramiste qui propose des ateliers pour adultes et enfants.

Pour tout renseignements et inscriptions à « l'ATELIER MUSAN » :

TEL : 0626923178

Mail : atelier.musan@hotmail.com

- Mathieu, percussionniste.

Une nouvelle **journée Portes ouvertes** sera organisée au Printemps 2025 afin de mieux faire connaître ce lieu et ses activités.

N'hésitez pas à nous suivre sur le Facebook de la Place des Possibles.

Mail pour renseignements et inscriptions :

fablab@laplacedespossibles.fr

Notre adresse :

220 Route de l'Arps

26190 St Laurent en Royans

Sites internet : www.laplacedespossibles.fr

: www.association-tracols.fr

TEL : 07 61 89 74 08 (Jean-Philippe)

Nous faisons de la communication sur les différentes activités et dates proposées par le biais : d'affiches dans les commerces, sur écran lumineux communal, application POLITEA et FACEBOOK...et nous vous invitons à découvrir ces potentiels !

L'ASSOCIATION D'ANIMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE DE ST LAURENT EN ROYANS



Soirée JEUX

L'Association d'Animation de la Bibliothèque-Ludothèque - Grainothèque gère l'activité Cinéma en partenariat avec l'Écran Mobile de la Fédération des Œuvres-Laïques et la commune de St Laurent.

Écran Mobile est un réseau de cinéma itinérant qui couvre tout le département de la Drôme.

Avec plus de vingt points de projection, il propose toute l'année une à deux projections par jour sur le département. Classé Art et essai avec le label Jeune public, l'Écran Mobile fédère un réseau d'associations et de municipalités autour d'un projet commun : emmener le cinéma de qualité pour tous, en zone rurale, là où aucune salle fixe n'est implantée.

TARIFS

Normal : 7 euros / Réduit : 6 euros (-14 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, RSA, +65 ans)

Groupe : 5 euros (à partir de 11 personnes)

Les recettes des entrées sont intégralement reversées à la Fédération. La vente de boissons et friandises est pour l'association.

Prochaines séances à la salle des fêtes de St Laurent :

- Vendredi 14 février : à 18h30 « Mufasa, le roi lion » et à 20h30 « Planète B »
- Vendredi 7 mars
- Vendredi 25 avril • Vendredi 30 mai.

Les bénévoles qui organisent et gèrent l'activité (affichage et communication, ouverture et installation de la salle, accueil du projectionniste puis du public et encaissement des entrées, achat puis vente boissons et friandises présence pendant les films, rangement et fermeture de la salle) sont toujours à la recherche de nouvelles personnes pour aider sur les différentes tâches. N'hésitez pas à nous contacter.

En plus de la gestion du Cinéma et de la Grainothèque, l'association organise diverses animations tout le long de l'année (fête de Pâques, Halloween, activités, expositions, conférences, ateliers, rencontres...) et vous propose régulièrement des **Soirées jeux** où vous pouvez venir entre amis, en famille, seuls ou en groupe partager un moment convivial et découvrir les jeux de la Ludothèque à emprunter par la suite.

Prochaine Soirée Jeux, samedi 15 février à partir de 20h.

Les bénévoles vous feront partager leurs coups de cœurs ludiques, à boire et à grignoter.

La joyeuse équipe de l'association est toujours motivée pour participer à l'animation du village, travailler en partenariat avec d'autres associations et collectivités et accueillerait avec plaisir de nouveaux bénévoles.

Programme et infos sur notre site internet :

<https://asso-anim-slr.fr>

Association d'Animation Bibliothèque-Ludothèque

Rue du Tram, 26190 St Laurent-en-Royans

Tél : 04 75 02 35 70

Facebook : <https://www.facebook.com/asso.anim.biblio.ludo>

Web : <https://asso-anim-slr.fr>

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h-18h / Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Jeudi : 9h-12h / Vendredi : 16h-19h

Samedi : 10h-12h / 14h-18h

LE BRUIT DU PLAC'ART

Nous profiterons de l'évènement « Fêtons l'été ! » qui aura lieu le 14 juin 2025 pour faire notre **Grande Braderie** de 10h à 17h30 non-stop !

Venez profiter de 50 % de réduction sur l'intégralité de la boutique ! Vous trouverez vaisselles, bibelots, jouets, meubles et bien d'autres à tout petit prix.

Notre stock de vêtements sera également de la partie !

Faites passer l'info et venez nombreux !

À très vite !

L'équipe du Bruit du Plac'Art





LE SOU DES ÉCOLES

Nous sommes un regroupement de parents bénévoles, qui organisons des événements tout au long de l'année, afin de permettre aux écoles primaire et maternelle de réaliser des projets pédagogiques. Sans la présence de l'association (et de votre participation), les écoles ne pourraient pas réaliser autant de projets.

Nous organisons des événements réguliers :

- Des **ventes de gâteaux** ouvertes à tous (chaque jeudi avant chaque vacances scolaires devant la bibliothèque et à l'école maternelle).
- Chaque année, la **fête de Noël** (cette année lecture de contes et ateliers créatifs pour les enfants) et la venue du Père Noël à l'école maternelle. Les enfants ont ainsi pu l'accueillir avec son poney et son Elfe.
- La **fête de l'école** chaque fin d'année scolaire avec une tombola.

Nous participerons aux événements de la commune, comme la **Fêtons l'été !** le 14 juin 2025 et la **Fête de la Poule**, le 3 mai 2025.

En mai 2025, nous avons le projet d'organiser un nouvel événement à destination des familles : une

randonnée à vélo, avec 3 parcours : 11 km, 17 km et 30 km. Date à fixer prochainement.

Pour finir, nous souhaitons remercier tout spécialement, les entreprises, artisans et commerçants Saint Laurentinois et du secteur, qui chaque année participent financièrement à l'édition d'un calendrier. Les recettes de ce calendrier représentent plus de la moitié des dons annuels faits aux écoles !

Comme toute association, nous sommes à la recherche de bénévoles. Vous souhaitez vous joindre à nous lors des prochains événements ?

N'hésitez pas à nous contacter au 06 23 60 83 88, nous acceptons tout type d'aide.

Événements du Sou des Ecoles

- 20 février vente de Gâteaux devant la bibliothèque et à l'école maternelle suivi d'un défilé déguisé jusqu'à la salle des fêtes de Saint Laurent pour retrouver le club Edelweiss.
- 17 avril vente de Gâteaux devant la bibliothèque et à l'école maternelle
- 3 mai Fête de la Poule
- 14 juin Fêtons l'été !
- 20 juin Fête de l'école et tombola

L'ASSOCIATION QUANTIA GRISE DU VERCORS

Contexte : L'association QUANTIA Grise du Vercors qui assure la sauvegarde et le développement de la poule Grise du Vercors organisera une nouvelle fête de la poule à Saint Laurent en Royans, le samedi 3 mai 2025 les premières ayant eu lieu en 2004 et 2006..



Cette année, l'association d'animation de la médiathèque ludothèque avec sa grainothèque est co-organisatrice de cette fête qui s'intitulera donc : **Fête de la poule et de la graine**.

Le projet : la fête sera organisée le 3 mai 2025 à St Laurent en Royans dans la rue Du Tram située derrière l'église, dans les bâtiments communaux et la ludothèque intercommunale.

Le parrain de la fête sera Rodolphe Dejour qui est un critique culinaire de Crest et a participé à plusieurs émissions radio et télévision.

Un partenariat a été créé entre la grainothèque et une association de Haute Loire : Grainaille qui sauvegarde des légumes anciens. Un légume a été choisi pour être mis à l'honneur : la rave de Haute Loire. Des graines seront remises à des jardiniers avec restitution des graines l'année suivante pour d'autres jardiniers. C'est le principe de sauvegarde pour les légumes.

Les animations prévues

- Marché fermier avec les produits du Vercors et des horticulteurs locaux avec vente de plants
- Marché artisanal avec des artisans locaux
- Vente de poulettes de race Grise du Vercors à destination des particuliers

- Possibilité de se restaurer en goûtant des poulets de race Grise du Vercors : poulets cuits à la broche, burgers, repas préparé par l'association Cuisine et saveurs du Royans

- Animations à la Bibliothèque-Ludothèque
 - Troc de graines et de plants
 - Exposition de photos du Club Ya Pas Photos de La Chapelle en Vercors sur le thème de la poule
 - Exposition de peintures : aquarelle, huile et acrylique sur le thème
 - Spectacle proposé par l'atelier de théâtre d'Activ Royans
 - Conférences sur les thèmes de l'élevage
 - Conférence sur les méthodes de culture, d'obtention de graines et de leur conservation.
- D'autres animations sont à venir.

Nous recherchons des jardiniers amateurs et professionnels prêts à collaborer avec la grainothèque afin de reproduire des graines. Les semences sont offertes par l'association Grainaille.

Contact : Janine au 06 51 44 90 37.

Tout bénévole qui voudrait s'investir dans ce projet sera le bienvenu, pour participer à la décoration du village par exemple.

Contact : Evelyne au 06 85 79 74 60.

CLUB « LES EDELWEISS »

ACTIVITÉS DU SECOND SEMESTRE 2024

Le Club propose diverses activités : GYM, MARCHE, CARTES, JEUX DE SOCIÉTÉ et PETANQUE...

Le 25 juillet, avant la pause estivale, le club a organisé le repas des vacances, 80 personnes étaient présentes pour cette rencontre conviviale.



La reprise du Club a eu lieu le 29 août à la salle des fêtes où tous les passionnés de jeux de cartes ou de société et les pétanqueurs se sont retrouvés, comme tous les jeudis, pour passer un agréable moment et goûter tous ensemble.

Début septembre, les cours de gym (les lundis et mercredis) ont repris ainsi que les randonnées (les mercredis).

•12 septembre, repas auberge, 43 adhérents se sont rendus à « La Table de Jean-Jacques » à Saint-Donat-sur-L'Herbasse, pour partager un excellent repas.

•14 septembre, le club a participé au Forum des Associations, au gymnase de la Providence à Saint-Laurent-en-Royans.

•19 septembre, nous avons reçu nos voisins « Les Fleurs Bleues » de Saint-Nazaire-en-Royans pour une après-midi « coinche » et « pétanque ».

•14 novembre, 69 adhérents étaient présents, pour participer au traditionnel repas des anniversaires servi par le traiteur Ste Philomène de Chatte.



21 membres mis à l'honneur (âgés de 65 à 95 ans)

•30 novembre, le club a participé comme chaque année, au Téléthon, en organisant un concours de Coinche non primé, les participants ont partagé un goûter offert par le club.

•19 décembre, le goûter de Noël a permis à 79 personnes de profiter d'un moment convivial autour du goûter et savourer bûchettes, papillotes, clémentines...

Si certains sont intéressés par les activités proposées par le Club, ils peuvent venir rencontrer les membres du bureau, le jeudi après-midi à la salle des fêtes.



Un dispensaire de soins naturels ouvre à St Laurent en Royans !

Depuis 3 ans, un groupe de praticiens de santé naturelle réfléchit et mûrit un projet de dispensaire de soins en médecines alternatives et complémentaires.

Dans ce but, une association, Verta'santé, a été créée. Le projet est devenu réalité grâce à la mairie de St Laurent en Royans qui met des locaux rénovés à disposition.

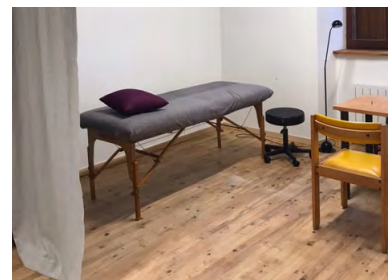
Nous sommes prêts à vous accueillir à partir du 22 janvier 2025.

De nombreux praticiens bénévoles déjà installés sur le territoire, vous proposent des consultations individuelles (naturopathie, réflexologie, ostéopathie, massages, séances énergétiques, shiatsu, ...) à tarifs modestes, adaptés à vos revenus. L'association propose également des ateliers collectifs, un lieu d'écoute et d'échange.

Le dispensaire est ouvert les mercredis et jeudis après-midi de 14h à 18h.

Lieu : l'ancienne Cure de St Laurent, 1 square Abbé Filet

Pour prendre rdv, contactez le 09 56 75 49 83.



MOT DE LA LISTE ST LAURENT TOUJOURS PLUS DYNAMIQUE

Les membres élus dans l'opposition de la liste « Saint Laurent toujours plus dynamique » vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2025. Que cette année vous apporte la réussite et de l'accomplissement dans vos projets personnels et professionnels.

Notre commune nous tient à cœur et nous nous investissons autant que possible dans tous les projets. Nous nous répétons mais depuis le 29 juin 2020 (élection du Maire Olivier Beraldin voir le petit journal janvier 2021) rien n'avance, rien ne se fait et toujours aucune communication même au sein du conseil municipal ainsi qu'auprès des administrés.

Dans les faits, le projet école est toujours en gestation. Était-ce bien raisonnable de n'avoir pas gardé le projet initial impulsé par la mandature précédente ? (Voir Le petit journal janvier 2022).

Tant de pinallages ont fait exploser le coût de la construction qui a plus que doublé.

Quel est l'avenir de la commune avec un tel investissement, comment réaliser de nouveaux projets à court terme ? Cabinet médical ? Arboretum ?...

Nous nous interrogeons ainsi que de nombreux parents, sur la cohérence de cette nouvelle école avec un possible RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

A QUI VA PROFITER CETTE SITUATION ?

Certainement pas à nos enfants qui vont subir les aléas des travaux sans pour autant bénéficier de cette nouvelle école, un changement de rythme qui pourrait les perturber dans leur scolarité sans compter toutes les activités Saint laurentinoise auxquelles ils avaient accès (bibliothèque ludothèque, gymnase, divers spectacles...) pourront-ils encore en profiter ? Certainement pas aux parents qui vont devoir gérer une nouvelle organisation familiale, une gestion des transports scolaires et extrascolaires, comment vont faire les familles avec des enfants dans plusieurs établissements ? (Voir le petit journal janvier 2022). À la suite de plusieurs courriers de parents adressés à la mairie, un collectif s'est créé, nous soutenons cette initiative. Quitte à se répéter, nous sommes en route pour la fin du mandat, l'avenir de notre commune est notre priorité et le restera. Place au dialogue et aux bonnes décisions.

« En tant que 1^{ère} vice-présidente en charge de l'économie, de l'emploi et des ressources humaines de la Communauté de Communes du ROYANS VERCORS, mon engagement est clair, être à l'écoute, être au plus près des élus et des habitants. »

Nancy FILET COCHE

Nous restons toujours à votre disposition si vous avez des questions ou des suggestions.

Nancy : 06.70.86.16.85 Maryse : 06.03.24.08.71 ou courriel : dynamique26190@gmail.com

**MERCREDI 22 JANVIER**

Ouverture du dispensaire
Verta'santé - Ancienne Cure

**SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER
DE 11H À 13H**

Matinée Boudins/Caillettes de
l'ACCA - Cabane de chasse

**DIMANCHE 2 FÉVRIER
DE 8H À 13H**

Matinée Boudins/Caillettes
de l'ACCA - Place du village

SAMEDI 15 FÉVRIER

(À PARTIR DE 20H)

Soirée JEUX organisée par
l'Association d'animation de
la Bibliothèque-Ludothèque -
Ludothèque

SAMEDI 22 FÉVRIER

Verta'Santé - Ancienne Cure

**SAMEDI 3 MAI
DE 9H30 À 17H**

Fête de la Poule grise du
Vercors - Rue du Tram

SAMEDI 14 JUIN

Fêtons l'été 2025 !

- Feu d'artifice - Stade de football

- Grande braderie du Bruit du Plac'Art - Recyclerie

**MAIRIE DE
SAINT LAURENT EN ROYANS**

Tél. 04 75 48 65 06 - Fax 04 75 47 50 83

E-mail : contact@saintlaurentenroyans.fr

www.saintlaurentenroyans.fr

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h / 13h30 à 16h30
mercredi de 8h30 à 12h

**AGENCE POSTALE
COMMUNALE**

du lundi au vendredi de
9h15 à 12h30

Levée du courrier à 12h
samedi à 11h30

**BIBLIOTHÈQUE -
LUOTHÈQUE**

lundi de 16h à 18h

mercredi de

10h à 12h et de 14h à 18h

jeudi de 9h à 12h

vendredi 16h à 19h

samedi de

10h à 12h et de 14h à 18h

04 75 02 35 70

biblioludo.stlaurent@cc-royans-vercors.org

**PERMANENCES DE
L'ADMR**

du lundi au vendredi de
9h à 12h

04 75 47 50 24

royans-vercors@admr26.fr

**MULTI-ACCUEIL -
LES PILLOUS**

lundi - mardi - mercredi -

jeudi - vendredi de 8h à 18h

Réservation : 04 75 47 39 76

lespillous@admr26.fr

RECYCLERIE

mercredi et jeudi de 14h à 17h

vendredi de 14h à 18h

samedi de 9h45 à 12h30

recyclerielebruitduplacart@gmail.com

DÉCHETTERIE

lundi, mardi, mercredi, jeudi,

vendredi de 13h30 à 17h30

samedi de 9h à 12h30 et de
13h30 à 17h30

**PHARMACIE DE
GARDE**

pour joindre ou connaître
le nom du pharmacien de
garde la nuit de

19h30 à 8h30,

dimanches et jours fériés

composez le 04 75 48 18 63

**MÉDECIN DE
GARDE**

pour une urgence

médicale, appeler le 15

**MAISON DE SANTÉ
DU ROYANS**

6 rue de l'industrie

26190 ST JEAN EN ROYANS

Consultation d'urgence

avec un médecin sans RDV

du lundi au samedi de

8h30 à 11h30

COURRIER DES LECTEURS

Si vous avez des impressions, des questions, des suggestions
d'articles à nous faire, n'hésitez pas à envoyer vos messages à
l'adresse suivante :

urbatech@saintlaurentenroyans.fr.